

RIVIÈRE NEPISIGUIT

DESCRIPTION

- Endroit : Rivière Nepisiguit
- Type de section : eaux de la Couronne réservées à la pêche à la journée
- Longueur de la section : 5,0 kilomètres
- Nombre de fosses désignées : 5
- Largeur de la rivière : 30 mètres
- Lit de la rivière : gravier et roches
- L'accès aux fosses se fait par canot ou quelques-unes à gué

ACCÈS (voir les chiffres correspondants sur la carte)

NOTE : L'accès à certaine section de pêche pourrait nécessiter l'emploi d'un véhicule à quatre roues motrices.

- **Les distances indiquées sont approximatives et ne peuvent pas correspondre exactement à la lecture de votre odomètre**
- Surveiller les panneaux jaunes des eaux réservées de la Couronne le long du chemin

Option 1 : En voyageant sur la Route 180 (la route est indiquée en jaune sur la carte)

De Bathurst, **voyager en direction ouest sur la Route 180** (chemin des Ressources) **jusqu'à l'intersection du chemin du lac Portage et du chemin Main I.P.** (environ 75 km du bureau du DER de Bathurst).

1. **Tourner à gauche** (direction sud) sur le chemin du Lac Portage et **rouler 18 km** jusqu'au chemin de Popple. (au panneau d'arrêt vous pouvez voir Governors Lodge).
2. **Tourner à gauche** sur le chemin de Popple et **rouler 2,7 km** jusqu'à l'intersection avec le chemin de Blue Ledge Crossing (c'est le chemin à prendre si vous voulez descendre la rivière avec un canot).
3. **Tourner à droite** sur le chemin Blue Ledge Crossing et **rouler 1 km** jusqu'à la descente de canot.

Option 2 :

Pour aller au site de camping du Devils Elbow, au lieu de tourner au point 3, **continuer sur le chemin de Popple pour 5,7 km.**

4. **Tourner à droite, rouler 150 m, tourner à droite à nouveau et rouler un autre 50 m.** Vous serez rendu au site de camping. Si vous tournez à gauche avant le terrain de camping, ce chemin vous mènera à une autre descente de bateau que vous pouvez utiliser afin de sortir de la rivière si vous descendez en canot.

HÉBERGEMENT

- Il n'y a pas d'hébergement de disponible; apportez votre propre équipement de camping
- Installations rudimentaires disponibles au site de camping : table avec abri, toilette sèche, emplacement pour feux, descente de bateaux
- **Les pêcheurs doivent apporter leur eau potable.**
- Le bois de chauffage n'est pas fourni. Il est recommandé que seul le bois de chauffage séché au four soit apporté à la section des eaux de la Couronne réservées en raison du risque de propagation d'insectes envahissants et de maladies. Si vous utilisez du bois de chauffage qui n'a pas été séché au four, achetez-le localement (le plus près possible de votre destination), brûlez tout sur place et ne ramenez pas le bois de chauffage restant.
- Chaque pêcheur est responsable de rapporter ses déchets. Il est strictement interdit de laisser des déchets sur les lieux.

RÈGLEMENTS

- Les réglementations générales de la pêche au Nouveau-Brunswick sont en vigueur. Consultez le livre *Pêche* pour plus de renseignements.